

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le 11.1 AUG 2026

DECRET N°26-089/PR

Décret portant nomination de Monsieur ISSA SOULE MADI en qualité d'Ambassadeur auprès du Royaume de Bahreïn, en cumul avec ses fonctions d'Ambassadeur auprès du Royaume d'Arabie Saoudite.

LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le Décret N°09-021/PR du 07 mars 2009, fixant le cadre organique du Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération, chargé de la Francophonie, de la Diaspora et du Monde Arabe ;
- VU le Décret N°08-050/PR du 15 mai 2008, portant certaines modifications du Décret N°99-121/CE du 26 Août 1999, relatif aux rémunérations des personnels diplomatiques de l'Union des Comores à l'extérieur ;
- VU le décret N°26-117/PR du 08 octobre 2025, Portant nomination d'un Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de l'Union des Comores auprès du Royaume d'Arabie Saoudite ;
- VU le décret N°25-122/PR du 08 octobre 2025, portant organisation générale des structures administratives des ministères ainsi que de leurs missions ;
- VU le décret N°26-030/PR du 05 février 2026, portant composition du Gouvernement de l'Union des Comores.

DECRETE :

ARTICLE 1^{er} : Cumulativement à ses fonctions d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de l'Union des Comores auprès du Royaume d'Arabie Saoudite, **Monsieur ISSA SOULE MADI**, est nommé Ambassadeur de l'Union des Comores auprès du Royaume de Bahreïn, avec résidence à Riyad.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assoumani

